

## L'expansion scolaire en Vaucluse.

**Numéro d'inventaire** : 1979.26323

**Type de document** : article

**Éditeur** : Avenirs

**Date de création** : 1962

**Description** : Feuille simple imprimée.

**Mesures** : hauteur : 267 mm ; largeur : 213 mm

**Notes** : Article incomplet.

**Mots-clés** : Bâtiments scolaires : Généralités

**Filière** : Élémentaire et post-élémentaire

**Niveau** : aucun

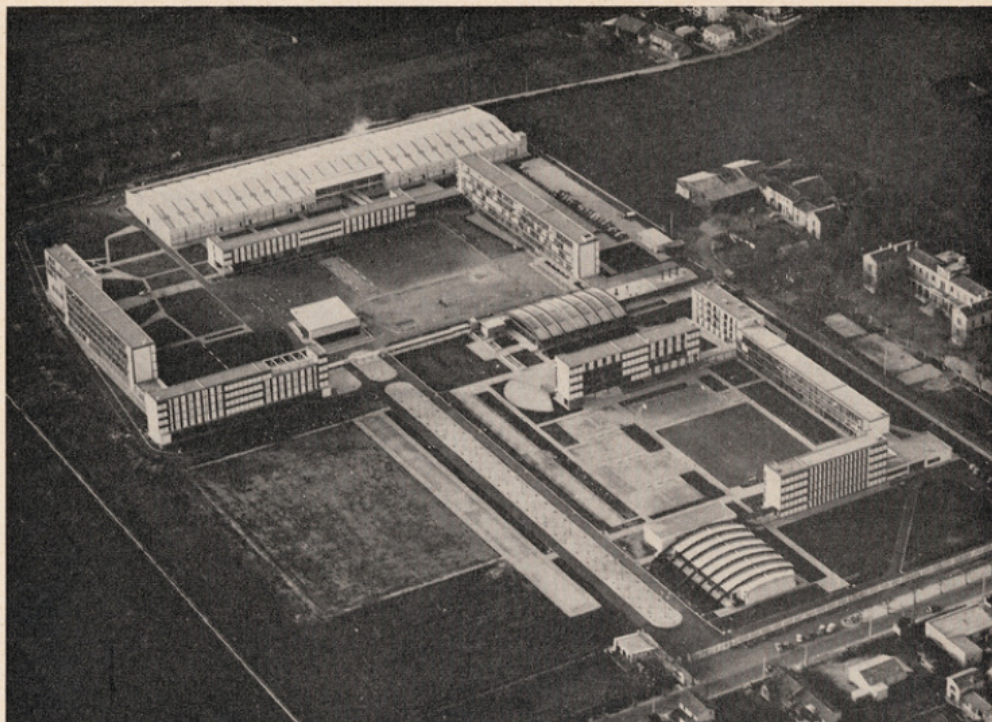
**Nom du département** : Vaucluse

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill.

**Lieux** : Vaucluse



Vue d'ensemble de la cité scolaire d'Avignon (Photo César Avignon).

d'Avignon ; cela doit constituer un attrait certain pour des industries transformatrices de produits agricoles. La Chambre de Commerce a entrepris l'équipement du port du Pontet situé au cœur de la zone et qui mettra au service du Vaucluse le moyen de transport le plus économique vers l'Allemagne et l'Europe du Nord.

A Orange, une zone industrielle a été prévue au plan directeur d'urbanisme, représentant une superficie de 20 ha, en bordure de la voie ferrée Paris-Lyon-Marseille et bénéficiera d'un port déjà aménagé.

A Bollène, dans le cadre du projet d'aménagement du groupe d'urbanisme de Donzère-Mondragon, il est prévu une zone industrielle de 28 ha. La proximité de l'usine Blondel et du centre de séparation des isotopes de Pierrelatte permet de penser que cette zone attirera des industriels.

Cependant : situation, logements, écoles, terrains et plans, si ce sont des conditions séduisantes, ne sont pas nécessairement suffisantes pour entraîner l'industrialisation.

De 1940 à 1960 seuls quelques rares ateliers se sont ajoutés aux 275 usines du Vaucluse. Ce fait peut surprendre : il peut s'expliquer :

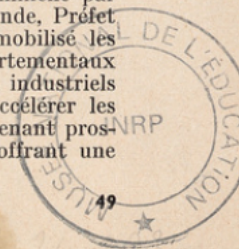
— Depuis l'achèvement du canal Donzère-Mondragon, il n'a été entrepris dans le département aucun

des grands travaux d'équipement collectif, alors que tous les départements voisins ont vu la mise en chantier d'ouvrages importants financés par l'E.D.F., la Compagnie nationale du Rhône ou le Commissariat de l'énergie atomique.

— Sur le plan local, les sociétés parisiennes qui ont prospecté notre département pour éventuellement s'y installer (décentralisation industrielle) n'ont trouvé que peu de résonance.

— L'aide du fonds de développement économique et social est d'autre part parcimonieusement accordée à notre département, car les pouvoirs publics le jugent promis à une expansion naturelle.

Par contre, de 1960 à 1962, on a pu compter 17 implantations d'usines créant 1 600 emplois nouveaux. De nombreuses entreprises fonctionnent déjà à Bollène, au Pontet, à Grillon, à Entraigues ; d'autres s'installeront à Sorgues, à Vedène, au Pontet, à Apt, à Bédarrides, à Entraigues, à Morières, à Grillon, à Aramon. Ce fait s'explique notamment par l'influence personnelle de Monsieur Escande, Préfet de Vaucluse, qui s'est dévoué, qui a mobilisé les services préfectoraux, les directeurs départementaux des services de l'Etat pour faciliter aux industriels les démarches auprès des ministères, accélérer les procédures, pour accueillir l'industriel, venant prospecter les terrains du Vaucluse en lui offrant une



ambiance de sympathie et de confiance. Les parlementaires aussi, de nombreux conseillers généraux et maires, la Chambre de Commerce de Vaucluse, la société d'équipement l'ont suivi avec entrain dans ce travail de persuasion qui s'est révélé efficace. L'avenir de l'industrie du Vaucluse semble donc riche d'espoir.

## B. Secteur tertiaire

Nous ne dirons que peu de chose sur le secteur tertiaire qui — la structure et l'évolution de l'économie moderne étant ce qu'elles sont — ne peut que progresser. 32,6 % de la population active du Vaucluse est employée dans le commerce et le secteur tertiaire. Le Vaucluse occupe le 14<sup>e</sup> rang des départements français pour ce secteur ; tandis qu'il vient au 50<sup>e</sup> rang pour son industrie, au 53<sup>e</sup> pour son agri-

culture. Il est au 7<sup>e</sup> rang pour le commerce agricole et alimentaire et venait au 11<sup>e</sup> rang (en 1957) pour les dépenses par habitant.

Les effectifs des salariés ont augmenté de 40 % dans les commerces autres que l'hôtellerie, où ils sont restés stationnaires. Il faut d'ailleurs remarquer que, malgré les richesses artistiques d'Orange et d'Avignon, les touristes ne font que passer dans le Vaucluse ; il est à craindre que l'autoroute, qui va éviter Orange et Avignon, n'écarte de ces villes des touristes éventuels. Quelles possibilités offre le commerce vauclusien à nos jeunes ? Des situations semblent offertes à des cadres moyens : pas de très grosses affaires. Il n'y a que cinq à six anciens élèves d'H.E.C. employés dans le Vaucluse. Les banques, assurances... ont des effectifs sensiblement stationnaires depuis 1954 (mécanisation) ; par contre les divers services sont en hausse constante.

## CONCLUSIONS

Nous pouvons maintenant essayer de répondre à la question posée au début de notre étude : l'expansion scolaire en Vaucluse qui n'est pas due à l'expansion démographique n'est pas due non plus à une expansion économique, laquelle n'est qu'à peine amorcée dans ce département. Il serait même plus juste de dire, d'une façon générale, que l'exigence de création d'emplois nouveaux talonne les pouvoirs publics, ainsi d'ailleurs que le montre l'exposé de M. Fourastié à la Commission de la main-d'œuvre. Les enfants restent plus longtemps en classe, ils ont besoin d'une instruction plus étendue : c'est une des répercussions du progrès scientifique et technique et des bouleversements qu'il a causés dans les conditions de vie et de travail.

Nous avons vu quels sont les besoins du Vaucluse en ce qui concerne l'agriculture, et le secteur secondaire ; nous savons que les possibilités du secteur tertiaire sont à l'heure actuelle très grandes : pensons simplement au nombre de professeurs, d'instituteurs dont nous devons disposer pour scolariser les quelques 12 500 élèves nouveaux que la carte scolaire nous laisse prévoir pour 1966.

L'équipement scolaire, en ce qui concerne la technique proprement dite, paraît suffisant. Le faible coefficient actuel d'industrialisation n'offre pas d'importants débouchés à une main-d'œuvre de cadres, même subalternes. C'est ainsi que la promotion sociale a beaucoup de peine à s'imposer à Avignon, parce que — d'une part — les cadres manquent, et que — d'autre part — l'ossature des entreprises ne permet pas aux cadres en place d'espérer une ascension dans la hiérarchie professionnelle, les postes auxquels ils pourraient aspirer n'existant pas dans la plupart des entreprises, qui sont de type familial. Il faut remarquer que les lycées techniques d'Avignon et de l'Isle-sur-la-Sorgue présentent un intérêt régional : ils comportent en effet une forte proportion

d'élèves étrangers au département ; à l'Isle, 51,9 % ne sont pas du Vaucluse. On doit tenir compte de la position excentrique du chef-lieu. Mais les lycéens ne joueront pleinement leur rôle que le jour où se seront implantées dans la région des industries ayant besoin de cadres moyens. On peut affirmer, en ce sens, que l'infrastructure scolaire a devancé l'infrastructure économique.

Au niveau de l'enseignement élémentaire et des enseignements de second degré, il ne peut pas s'agir d'orienter les efforts dans une perspective économique immuable, ni selon une perspective uniquement utilitaire. Il convient de permettre aux enfants et aux jeunes gens d'être, par leur culture, leurs connaissances et leur souplesse intellectuelle, en mesure de s'adapter et de se réadapter, peut-être plusieurs fois, au cours de leur existence d'adultes, au delà du cadre étroit du département, aux conditions économiques nouvelles et sans cesse renouvelées. Mais, ceci dit, il est incontestable que cette gymnastique, cette culture, que nous dispensons au niveau de nos écoles, de nos collèges et de nos lycées, est bien différente de celle qui était l'apanage d'une minorité privilégiée et qu'elle ne peut plus être individuelle ; elle doit représenter de plus en plus une aspiration des masses au service public. Il est donc nécessaire d'intégrer l'Ecole d'abord, l'Université surtout, à la collectivité, de jeter des ponts entre l'école et l'industrie, de décroisonner les disciplines à l'intérieur de l'enseignement secondaire et d'y accroître le niveau de l'éducation civique. Quant aux programmes, dans leur beau livre « Plaidoyer pour l'avenir », MM. Louis Armand et Michel Drancourt souhaitent que de plus en plus « on apprenne à apprendre », afin que l'adolescent ait le goût et les moyens de poursuivre sa formation tout au long de la vie. Cette préoccupation nous paraît devoir être la plus intense dans les méditations de ceux dont le rôle est de favoriser la meilleure adaptation des jeunes au monde de demain.